

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 52 du 11 juillet 2025

TEXTE NOMINATIF

Texte 16

DÉCISION N° 2025-10113/ARM/DCSSF

portant délégation de signature de dérogations techniques et d'avis concernant la sécurité maritime.

Du 18 juin 2025

DÉCISION N° 2025-10113/ARM/DCSSF portant délégation de signature de dérogations techniques et d'avis concernant la sécurité maritime.

Du 18 juin 2025

NOR A R M B 2 5 5 2 2 4 2 S

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 2024-15076/ARM/DCSSF du 01 octobre 2024 portant délégation de signature de dérogations techniques et d'avis concernant la sécurité maritime.](#)

Référence de publication :

BOC n°52 du 11/7/2025

La directrice centrale du service de soutien de la flotte,

Vu l'arrêté du 28 juin 2000 modifié portant organisation du service de soutien de la flotte (JO n° 149 du 29 juin 2000, texte n° 40) ;

Vu la décision du 10 juin 2025 portant délégation de signature (direction centrale du service de soutien de la flotte) (JO n° 135 du 12 juin 2025, texte n° 24) ;

Vu la procédure S-TM10 du service de soutien de la flotte, 3ème édition ,

Décide :

Article 1^{er}

Par la présente décision, délégation de signature est donnée à effet de signer au nom de la directrice centrale du service de soutien de la flotte, les documents émis dans le cadre de dérogations techniques de responsabilité des chefs de division locaux et d'avis concernant la sécurité maritime aux personnel désigné en annexe I.

Article 2

En cas d'absence de l'ensemble des personnels listés au premier article pour un domaine, une dérogation technique peut également être signée par le sous-directeur technique au titre de la délégation de signature susvisée.

Article 3

Pour la signature au nom de la directrice centrale du service de soutien de la flotte, l'attache de signature est la suivante :

Pour la directrice centrale du service de soutien de la flotte et par délégation,

le « grade prénom nom »

« fonction »,

Pour les signatures « en cas d'absence ou d'empêchement » du signataire habituel, l'attache pour le suppléant désigné nominativement est la suivante :

Pour la directrice centrale du service de soutien de la flotte et par délégation,

par suppléance du « fonction habituelle du délégataire »

le « grade prénom nom »

« fonction habituelle de l'autorité suppléante »,

Article 4

La décision n° 2024-15076/ARM/DCSSF du 01 octobre 2024 portant délégation de signature de dérogations techniques et d'avis concernant la sécurité maritime est abrogée.

Article 5

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieure générale de l'armement,
directrice centrale du service de soutien de la flotte,*

Cécile SELLIER.

ANNEXE

ANNEXE I. DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES ACCORDÉES

DIVISION DE LA SOUS- DIRECTION TECHNIQUE	DOMAINES TECHNIQUES	SIGNATAIRE NORMAL	EN CAS D'INTÉRIM OU D'EMPÊCHEMENT ET PAR ORDRE DE PRÉSENCE À RECHERCHER
Nucléaire	Chaudière nucléaire, et leur environnement ; Systèmes d'armes (SNA, SNA NG, PA CDG).	CF Alexandre Le Rouzic	
	Chaudière nucléaire et leur environnement ; Systèmes d'armes (SNLE).	ICETA Yann Robic	
Plongée, matériels nautiques et de sécurité (PMNS)	Plongée, matériels nautiques et de sécurité.	LV Franck Habrant	ICETA Patrick Debons
Coque, machine, électricité et sécurité (CMES)	Diesel (heures de marche uniquement).	LV Jean-Michel Desmurs	ICETA Patrick Debons CF Philippe Le Goff
	Lignes propulsives (heures de marche uniquement).	ICD Numa Berthou	ICETA Guillaume Grout de Beaufort
	Diesel ;	ICETA Patrick Debons	CF Philippe Le Goff

	Lignes propulsives ; Installation aviation ; Fluides froids ; Cyberdéfense.		I C E T A Grout de Beaufort
	Turbine à gaz ; Électricité ; Architecture navale ; Appareaux de sécurité ; Restauration embarquée.	CF Philippe Le Goff	ICETA Patrick Debons I C E T A Grout de Beaufort
Armes équipements (ARMEQ)	Armes ; Détection ; Systèmes d'informations et de communication.	ICETA Depoisier-Rnaud	ICETA Guillaume Grout de Beaufort ICETA Patrick Debons
	Lutte sous la mer (bâtiment de surface et sous-marin) ; Navigation.	ICETA Guillaume Grout de Beaufort	I C E T A Depoisier-Rnaud ICETA Patrick Debons
Sécurité maritime (avis technique)		ICA Maximilien Portier	CF Mathieu Girardot CF Patrick Bourlard